

*Communiqué de presse
Diffusion immédiate*

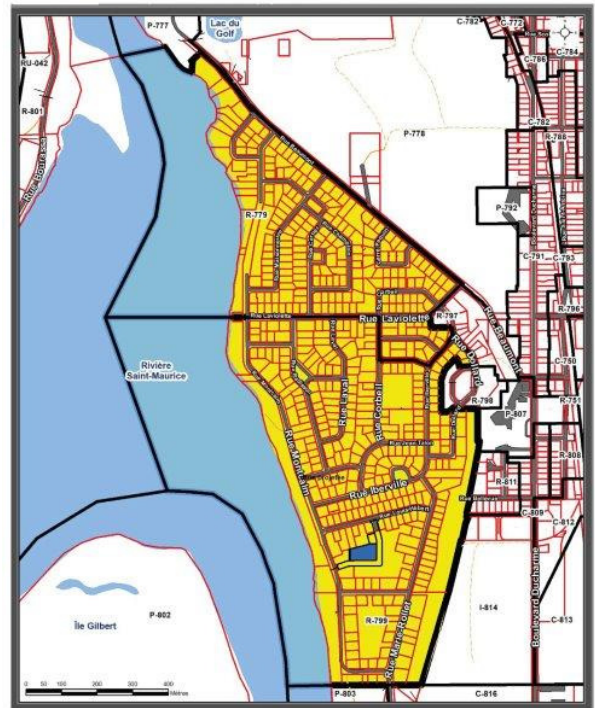
Référendum sur le projet de construction de deux immeubles à condos au Bel-Air Le projet est accepté par les citoyens

La Tuque, le 3 octobre 2021 – Les résidents du quartier Bel-Air à La Tuque, qui devaient se prononcer aujourd’hui dans le cadre d’un référendum sur le projet de construction de deux immeubles de six condos chacun, ont voté majoritairement pour le projet. Sur un total de 590 votes reçus, il y a 391 votes en faveur du projet, 196 votes en défaveur du projet et 3 bulletins qui ont été rejetés.

Au total, ce sont 590 des 927 électeurs inscrits qui se sont prononcés dans le cadre de ce référendum lors du vote par anticipation qui a eu lieu le 26 septembre, ainsi que le jour du scrutin qui avait lieu aujourd’hui. Cela représente un taux de participation de 63,6 %.

La question à laquelle les citoyens concernés devaient répondre est celle-ci « *Approuvez-vous la résolution VLT-2021-07-212 autorisant le projet particulier de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble pour la construction de deux immeubles de six unités de condos au quartier Bel-Air, adjacents à la nouvelle rue projetée reliant les rues Montcalm et Louis-Hébert?* ».

Ce projet s’inscrit à l’intérieur d’un concept domiciliaire déposé par le promoteur à la municipalité. Les deux immeubles à condos font l’objet d’un PPCMOI qui inclut plusieurs conditions à respecter.



Le bureau de vote, qui était situé au Club de golf et curling La Tuque, a fermé ses portes à 20 h ce soir. Les résultats de ce référendum ont été dévoilés sur place à 20 h 40 après le dépouillement des votes, en présence de représentants de chacun des groupes et de quelques représentants des médias. Le public n’y était pas admis en raison des mesures sanitaires à respecter. Les résultats ont été dévoilés à la population sur le site Web de la municipalité.

CITATION

« Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps d'aller voter dans le cadre de ce référendum, car il s'agit d'un outil démocratique important pour favoriser la participation citoyenne. Je suis heureux de constater que nous avons atteint un taux de participation intéressant. La décision finale appartient aux citoyens. Merci aux membres de mon équipe pour la réalisation de ce référendum, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont travaillé à convaincre les gens des deux secteurs concernés de participer à ce référendum. »

- *Jean-Sébastien Poirier, directeur général adjoint et greffier de Ville de La Tuque*

-30-

Source :
Hélène Langlais, chef de service aux communications
Ville de La Tuque
819 523-8200, poste 2112
hlanglais@ville.latuque.qc.ca